

A vos côtés, chaque jour



Le Bon de Financement Syndical

AXA XL Catlin Service SE



Un des moyens pour l'UDPA de mener ses actions visant à défendre votre emploi, vos conditions de travail, votre pouvoir d'achat, ...

Du lundi 9 janvier 2023 au vendredi 17 février 2023 (13h00)

Remettez à l'UDPA votre bon de financement !

LE BON DE FINANCEMENT SYNDICAL

Petit rappel : le **Bon de Financement Syndical (BFS)**, ou « chèque syndical », a été mis en place chez AXA dès 1990 par Claude Bébéar, pour constituer un mode de financement original **mettant le salarié au cœur du dispositif**. La Direction attribue à chaque salarié un bon de financement d'un montant de 55,70 € qu'il lui appartient alors de remettre à l'organisation syndicale de son choix.

Le Bon de Financement Syndical représente **une part significative du financement de l'UDPA**.

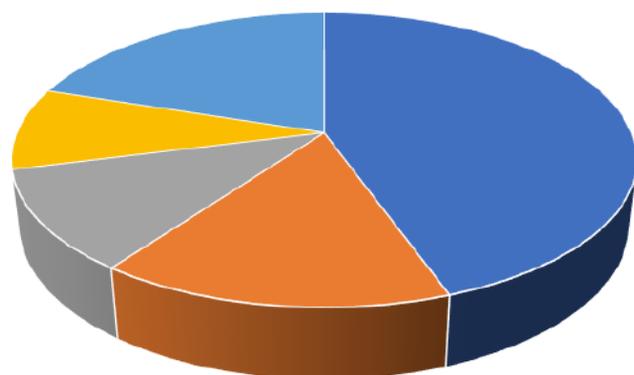
En effet, les chèques syndicaux avec les adhésions des sympathisants, constituent ses seules sources de revenus.

L'UDPA est un syndicat autonome qui ne bénéficie d'aucun financement de l'Etat ou de Centrale Syndicale.

Répartition des dépenses bons de financement 2021

UDPA AXA XL : 6.443,98 €

Utilisation des sommes collectées en 2022 pour les activités de vos représentants UDPA AXA XL :



- Communication syndicale 45 %
- Financement d'études 11 %
- Mutualisation au groupe 20 %
- Financement de formation 15 %
- Versement à la fédération 9 %

L'UDPA continuera à défendre vos droits, intérêts et revendications grâce à votre soutien renouvelé

Donnez-nous les moyens en prenant quelques minutes pour attribuer votre Bon de Financement Syndical à l'UDPA

VOUS AVEZ LE CHOIX

- Vous êtes sur Java, vous pouvez :

- le déposer dans l'une des urnes installées à la sortie des ascenseurs aux étages R3 et R4,
 - le déposer dans la boîte aux lettres **UDPA-UNSA** située dans l'espace « Courrier » à l'étage R4 (zone Europe),
 - le remettre en main propre à un de vos représentant (es) **UDPA**,
- jusqu'au vendredi 17 Février 2023 avant 13 h**



- Vous voulez nous faire parvenir votre BFS par courrier postal :

- **avant le lundi 13 Février 2023** (pour tenir compte des délais postaux) grâce à des enveloppes T que nous tenons à votre disposition sur simple demande via service.udpa@axaxl.com ou à notre local situé à l'étage R4 (zone Asie) qui sera ouvert, dans la mesure du possible sans RDV, les mardis et jeudi (de 14h00 à 17h30)

- Vous êtes en absence de longue durée (maladie, maternité...), sous protocole médical télétravail à 100%, ou en congé de reclassement :

- Mettez votre bon de financement syndical à l'ordre de l'**UDPA** sous l'enveloppe pré-timbrée avec l'étiquette collée au nom de l'**UDPA** et postez la **avant le lundi 13 Février 2023** (pour tenir compte des délais postaux).



L'ASTUCE 

Sans obligation, indiquez votre nom sur le talon du BFS. Cela nous permettra de personifier votre bon et de vous envoyer par mails des communications privilégiées...



Toujours plus d'info sur:
<https://www.udpa-axa.org>

D'avance un grand merci pour votre soutien !